

CIRCULAIRE N° 18 / 2017 – 13 juin 2017

OBJET : RYTHMES SCOLAIRES

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chers collègues.

Concernant le projet de décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, nous vous rappelons notre position favorable à la semaine des 9 demies journées.

Nous souhaitons le maintien de la semaine scolaire de 4 jours et demi avec une organisation des TAP (temps d'activités périscolaires) gratuites pour les familles.

Le fondement de notre position est l'intérêt exclusif de l'enfant.

Nous vous rappelons que toutes modifications doivent faire l'objet d'une demande de dérogation au DASEN- IA et doivent être présentées en CDEN.

Pour le Conseil fédéral

La Secrétaire Générale
Catherine Le Guen

Le Président
Daniel Foulon

